

# Le COURRIER de la PRESSE

Correspondance  
Politique, artistique  
Littéraire  
Scientifique  
Économique, mondaine  
Financière  
Industrielle  
Et commerciale

Directeur A. GALLOIS

19, Boulevard Montmartre

Communication  
aux intérêts des  
extraits de tous  
les journaux du monde  
sur  
n'importe quel sujet

Traduction  
de toutes les langues

TELEPHONE BUREAU A PARIS TELEPHONE BUREAU A  
SUCCURSALES :  
LONDRES, NEW-YORK, BERLIN, VIENNE, ROME, MADRID, etc.

Nom du Journal : *LE POLYBIBLION*

Date : *MAI 1912*

Adresse : *205, RUE ST-SIMON*

Article signé : *AC*

**Étude sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge**, par JEAN-AUGUSTE BRUTAUX, archiviste de la Gironde. Paris, A. Picard, 1891, in-8 de XLIV-314 p. — Prix: 7 fr. 50.

Le séjour de M. Brutails aux archives des Pyrénées-Orientales a été

fécond pour la science. Les nombreux documents qui lui ont passé sous les yeux lui ont fourni d'abondants matériaux pour des travaux d'érudition fort importants. Ici déjà nous avons signalé ses *Notes sur l'économie rurale du Roussillon*. Aujourd'hui, ce ne sont plus de simples notes, c'est une étude raisonnée et complète que nous recommandons à nos lecteurs, c'est un volume remarquable dont nous n'avons à dire que du bien.

Ce n'est pas le moyen âge tout entier — au sens que l'on a coutume de donner à cette expression — qui fait ici l'objet des recherches de M. Brutails. Les renseignements qu'il fournit et les textes qu'il cite ne s'étendent guère au delà du début du XIV<sup>e</sup> siècle, mais pour la période antérieure, ils sont fort abondants et bien utilisés.

M. Brutails a les qualités d'un excellent érudit : la rigueur de la méthode, l'exacte recherche des documents, l'analyse patiente de ce qu'ils contiennent, la prudence et jusqu'à une certaine réserve (parfois peut-être exagérée) dans l'interprétation qu'il en faut donner, l'exposition claire des résultats obtenus.

L'introduction est réservée à l'étude des sources ; nous y noterons la juste appréciation que porte M. Brutails sur les documents législatifs, où l'on ne trouve pas toujours l'image de la réalité ; parce qu'à côté de la loi, souvent violée, il y a les usages et les pratiques extralégales.

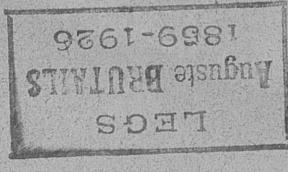
Dans les dix-sept chapitres qui composent son ouvrage, après avoir rappelé comment le pays changé en désert par les luttes entre Francs et Sarrasins fut rendu à la culture, l'auteur étudie les objets de culture, plus nombreux autrefois qu'aujourd'hui, et les procédés employés. Il nous montre ce qu'était le domaine, manse ou borde, la maison ; comment les habitations se groupaient en villages, surtout pour résister aux incursions des Maures, d'où le grand nombre des villages fortifiés, dont M. Brutails a dressé une liste intéressante, bien que probablement incomplète. L'étude des monnaies et mesures conduit naturellement à celle du commerce de l'argent. Les chapitres suivants (VI-XI) sont consacrés aux biens : comment ils se divisaient, de quelle façon s'acquériraient la propriété ; de la distinction des alleux et des tenures ; quels étaient les différents modes de tenures (précaires, bails, fiefs) ; quelles en étaient les conditions générales ; à quelles redevances et à quels services elles étaient assujetties. Les droits réels conduisent aux droits personnels, aux redevances et services dus par les personnes ; ce chapitre fournit notamment à M. Brutails l'occasion de réfuter, en ce qui concerne le Roussillon, l'existence du droit du seigneur et une interprétation ingénue et sûre de l'expression *ferma de spoli forsada*, que l'on avait prise pour cet usage infâme. La condition des personnes, la nature et l'exercice du pouvoir seigneurial, la formation et l'organisation des communautés, le rôle de l'État et de l'administration royale, les efforts

tentés pour rétablir la sécurité et maintenir l'ordre social, forment la matière des derniers chapitres de ce savant ouvrage.

Il ne nous semble pas que M. Brutails ait raison dans ce qu'il dit (p. 177) au sujet des ventes d'hommes, ni que ce soit par « euphémisme » que les rédacteurs d'actes prétendent « affranchir » un homme au profit de l'acquéreur. M. Brutails est-il sûr qu'il s'agisse ici d'hommes libres qu'on vend ? Ne sont-ce pas plutôt des non-libres qu'on affranchit en effet ? Il est constant qu'au moins dans le haut moyen âge, les affranchis pouvaient rester dans la dépendance soit de leur ancien maître, soit d'un tiers (généralement l'Église) ; et l'expression *cives romani* appliquée à ces affranchis dans l'un des textes invoqués par M. Brutails appuie notre sentiment.

E.-G. LEDOS.

Tarif. — 0 fr. 30 par article.  
 Tarif réduit, paiement 100 articles, 25 francs.  
 Tarif réduit, paiement 250 — 55 —  
 Tarif réduit, paiement 1000 — 200 —  
 de temps limite.



tentés pour rétablir la sécurité et maintenir l'ordre social, forment la matière des derniers chapitres de ce savant ouvrage.

Il ne nous semble pas que M. Brutails ait raison dans ce qu'il dit (p. 177) au sujet des ventes d'hommes, ni que ce soit par « euphémisme » que les rédacteurs d'actes prétendent « affranchir » un homme au profit de l'acquéreur. M. Brutails est-il sûr qu'il s'agisse ici d'hommes libres qu'on vend? Ne sont-ce pas plutôt des non-libres qu'on affranchit en effet? Il est constant qu'au moins dans le haut moyen âge, les affranchis pouvaient rester dans la dépendance soit de leur ancien maître, soit d'un tiers (généralement l'Église); et l'expression *cives romani* appliquée à ces affranchis dans l'un des textes invoqués par M. Brutails appuie notre sentiment.

E.-G. LEDOS.

**Essai sur le tiers état rural, ou les Paysans de la Basse Normandie au XVIII<sup>e</sup> siècle.** Thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la Faculté des lettres de Caen, par l'abbé P.-D. BERNIER. Paris, Delhomme et Briguët, 1892, in-8 de xv-308 p. — Prix : 6 fr.

Il y a trois mois, quand M. l'abbé Bernier, professeur à l'institution Sainte-Marie de Tinchebray de l'Orne, présentait cette thèse à la Faculté des lettres de Caen, il rendait à la capitale de la Basse Normandie, et à sa Faculté des lettres en particulier, le plus signalé service. A l'heure où s'agit le sort des Universités provinciales, celle de Caen doit mourir si les membres appelés à la composer se jettent dans la politique plus que dans l'étude, s'ils continuent d'envoyer leurs élèves les plus brillants à Paris, et s'ils rebutent ceux qui demandent leur jugement. M. l'abbé Bernier ne s'est laissé arrêter par aucun obstacle, et il a passé à Caen avec succès ses deux thèses de doctorat ès lettres.

La thèse française peut se résumer en deux mots que je trouve à la fin de son livre. « En 1789, dit-on, la terre appartenait au seigneur et les paysans n'étaient rien. » C'est là désormais, après la thèse de M. Bernier, « un cliché hors d'usage. »

Pour le prouver, il étudie d'abord la condition générale du tiers état en Basse Normandie. Il trouve la terre exploitée librement par le cultivateur propriétaire, métayer ou fermier. Il recherche dans les différentes parties de la Basse Normandie les productions, les assolements, les engrains, les rendements. Le tableau n'est pas brillant : les chemins sont mal entretenus, les grains et les fruits manquent souvent par suite des gelées, des ouragans, des pluies. Malgré cela, et à cause du manque d'exportation, les céréales et les boissons se vendent à bas prix, dans les années ordinaires. En effet, à tout bout de champ pour ainsi dire, un octroi barre le chemin. D'ailleurs les animaux et les hommes, mal nourris et mal soignés, meurent souvent de faim.

*Étude importante sur la vie rurale dans les Pyrénées sur l'économie rurale du Roussillon.* Aujourd'hui, ce ne sont plus de simples notes, c'est une étude raisonnée et complète que nous recommandons à nos lecteurs, c'est un volume remarquable dont nous n'avons à dire que du bien.

Ce n'est pas le moyen âge tout entier — au sens que l'on a coutume de donner à cette expression — qui fait ici l'objet des recherches de M. Brutails. Les renseignements qu'il fournit et les textes qu'il cite ne s'étendent guère au delà du début du XIV<sup>e</sup> siècle, mais pour la période antérieure, ils sont fort abondants et bien utilisés.

M. Brutails a les qualités d'un excellent érudit : la rigueur de la méthode, l'exacte recherche, l'exactitude de la transcription.